



Samedi 22 septembre 2018

et

Dimanche 23 septembre 2018

3 courses d'orientation

3 lieux

2 formules

Harfleur

Etretat (golf en nocturne)

Montivilliers

Formule loisir : (individuel ou groupe)

- [Harfleur 22/09:](#)

Salle de la forge, accueil 14h

2.5km ou 4.5km

Tarif **7€**

- [Etretat 22/09:](#)

Front de mer, accueil 21h

2.8km ou 4.5km (D+ 100m)

Tarif **8€**

- [Montivilliers 23/09:](#)

Place de l'abbaye, accueil 10h

3km, 6km (D+ 90m) ou 10km (D+ 120m)

Tarif **8€**

Information complémentaire :

normandieotour.free.fr ou **cobs.free.fr**

Inscription **sur place** ou **réservation** de carte par mail (règlement par chèque (sur demande) possible en avance pour gagner du temps sur place) : **cobs@free.fr**

Formule compétition : (individuel)

- [Harfleur 22/09](#) :

Salle de la forge, accueil 13h30

2 à 4km en fonction de la catégorie

Adulte **16€** / Enfant **13€**

- [Etretat 22/09](#) :

Front de mer, accueil 20h30

2.8 à 7km en fonction de la catégorie

Adulte **16€** / Enfant **13€**

- [Montivilliers 23/09](#) :

Place de l'abbaye, accueil 9h30

2.5 à 20km en fonction de la catégorie

Adulte **16€** / Enfant **13€**

Information complémentaire :

- **normandieotour.free.fr** ou **cobs.free.fr**
- Inscription **via le document joint avant le 07/09**
- Fournir un certificat médical de « **non contre-indication de la course d'orientation ou du sport en compétition** » datant de moins d'un an au jour de la compétition
- Adresse d'envoi :
Club d'Orientation des Boucles de la Seine
Chez Sebastian Wild
9 Rue Bion
76430 Saint Romain de Colbosc

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Mail :

Etape :

- Harfleur
- Etretat
- Montivilliers

Taille du tee-shirt :

(si participe à au moins 2 étapes)

XS	S
M	L
XL	

Joindre le règlement par chèque à l'ordre du COBS
Joindre le CM valable et une autorisation parentale pour la participation des mineurs
Joindre un chèque de caution de 50€ pour le prêt d'un pointeur électronique

Signature :

1. L'organisateur décline toute responsabilité en cas :

- D'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du concurrent.
- De falsification de la licence ou du certificat médical.
L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'un de ces derniers.
- D'accident provoqué par le non-respect du code de la route. Les concurrents ne sont en aucun cas prioritaires sur les véhicules.
- De non-respect des consignes des organisateurs, des commissaires de course ou des signaleurs.
- De non-respect des autres usagers, des lieux fréquentés, des zones interdites mentionnées sur les cartes.

2. L'organisation est couverte par l'assurance responsabilité civile de la FFCO et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs. L'organisateur ne répond pas des dégâts ou blessures occasionnés par les participants. Ceux-ci sont couverts par leur propre assurance « dommages-accidents ».

3. Chaque participant devra vider son doigt électronique (remise à zéro de la mémoire) et contrôler son bon fonctionnement. Ces opérations se feront en utilisant les boîtiers « Effacer » et « Contrôler » sur le lieu de départ. A l'arrivée, les

concurrents devront rejoindre l'arrivée pour poinçonner le boîtier « Arrivée » pour stopper le chronométrage. Le passage par l'arrivée est obligatoire, même en cas d'abandon.

4. Les concurrents s'engagent par leur participation à l'exploitation de leur image par l'association «COBS» et la diffusion des photos et vidéos publiées sous la licence CC-BY-NC (reproduction, sans utilisation commerciale), ainsi que l'acceptation de votre nom pour l'affichage des inscriptions et des résultats.
5. L'engagement au Normandie O'Tour implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. Les organisateurs se réservent le droit de faire évoluer les points techniques du règlement.